

**PIECE 05B9**

Ministère de la Culture  
Préfecture du Puy-de-Dôme  
Ville de Thiers

**VILLE DE THIERS**  
**SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE**

**PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR**  
**P.S.M.V.**

**Notice sanitaire relative aux réseaux, au traitement des déchets et protection incendie**

**DOSSIER D'ARRET**

B.Wagon, Chargé d'Etude du PSMV  
V.Rousset, Historienne de l'Art  
Carole Jaffré, urbaniste

# THIERS - PSMV

## Notice sanitaire relative aux réseaux, à la collecte et au traitement des déchets

Sources : ville de Thiers, régie des Eaux, 2024

### EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

---

Source : rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement 2021

Les services d'eau et d'assainissement sont gérés de façon différenciée.

Depuis le 1er janvier 2020, les services de l'eau potable et de l'assainissement collectif sont gérés en Régie, sur l'ensemble de son territoire.

Les statuts de ces régies ont été adoptés au conseil municipal du 30 septembre 2019. Intégré aux services de la ville de Thiers, ces services publics industriel et commercial sont dotés de la seule autonomie financière. Ils sont placés sous l'autorité directe du Maire et du Conseil Municipal.

Les principales missions assurées au niveau communal sont :

- La gestion du traitement et de la distribution de la ressource en eau sur le territoire de la Ville,
- L'exploitation des ouvrages et des réseaux d'eau et d'assainissement.
- Le montage et le suivi des différents budgets,
- L'organisation et le suivi des travaux d'investissement en eau potable et en assainissement.

Depuis le 1er janvier 2019, la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif est assurée par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

### Le réseau d'eau potable

La production et la distribution d'eau potable sont des compétences de la commune de Thiers.

#### La ressource en eau

Ressources et implantations :

- Captages de Bel Air et Madières
- Puits du Felet
- Prise d'eau des Etivaux
- Prise d'eau de la Crédogne
- Captages de Montsauvy

Le service public d'eau potable prélève 891 659 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2021.

Le service a 1 station de traitement/production (Chassignol) et 3 stations de production (Felet, réservoirs de Pont-Bas) d'eau potable.

Le réseau de distribution dispose des ouvrages complémentaires suivants :

- 2 stations de pompage (Le Felet, Radeau du barrage de la Muratte),
- 7 stations de surpression, avec ou sans bâche de reprise (Limandons, Le Breuil, La Vidalie, Les Graviers, Pierre-Plate, Pont-Bas, Chassignol),
- 8 réservoirs, d'une capacité totale de stockage de 10 650 m<sup>3</sup> (Pierre-Plate, Zamenhoff, Les Graviers, Pisseeboeuf, Fournioux, Les Tavards, La Roche, Pont-Bas) La desserte en eau d'une habitation ou d'un immeuble se fait par un branchement, raccordé sur la canalisation publique.

*PLANS DES RESAUX EN CENTRE VILLE/PSMV : voir plan annexe 1/750<sup>e</sup> (Régie des Eaux, 04/2024)*

#### Le réseau

Le linéaire de réseau hors branchement est de 177 Km en 2021.

#### Les abonnés

Le service public d'eau potable dessert 12 127 habitants au 31/12/2021 (12 094 au 31/12/2020).

### Défense incendie

**La ville de Thiers possède un parc de 240 poteaux. Un contrat a été passé entre l'exploitant et la ville, il comprend le contrôle mécanique avec mesures de débit d'un quart du parc par an.**

Les contrôles de poteaux incendie se déroulent depuis 2020 par le contrôle de la moitié du parc chaque année.

## Le réseau d'assainissement

Source : rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement 2021

### L'assainissement Collectif

Après son utilisation par les usagers, l'eau potable devient une eau dite «usée».

Les eaux usées représentent l'ensemble des eaux ménagères, des eaux vannes, des eaux industrielles (sous certaines conditions) et des eaux du service public.

#### **Les plus anciennes parties du réseau sont situées au centre-ville.**

Ces tronçons sont en bâti, maçonnes en briques ou moellons. Ils se trouvent à des profondeurs importantes (en moyenne 4 à 5 m du terrain naturel) et génèrent des difficultés d'exploitation (accès et entretien).

**Dans le périmètre du PSMV,** tous les bâtiments sont raccordés à l'assainissement collectif.

Les réseaux d'assainissement sont principalement unitaires en mauvais état (structurel, infiltrations dans des bâtiments et étanchéité), il existe encore beaucoup de canaux bâti en mauvais état.

Tous ne sont pas connus (Mitterrand par exemple).

Beaucoup d'immeubles raccordables ne sont pas raccordés.

L'encombrement du sous-sol rend difficile la mise en place d'un réseau séparatif.

#### **Un réseau complexe**

La collecte des eaux usées des usagers se fait par l'intermédiaire d'un branchement, raccordé sur la canalisation publique.

#### **Dans le centre-ville ancien :**

Il existe de nombreux réseaux qui ne sont pas bien connus, diagnostiqués en raison de leur position, inaccessible sous des escaliers (problèmes d'accès pour le curage).

De même en raison de la topographie et des immeubles implantés en pente, avec des niveaux différents selon la rue sur laquelle on se place, les réseaux passent sous des immeubles, sous des jardins, ... parfois inaccessibles également.

Enfin, les mutations d'immeubles et d'îlots génèrent des problématiques en matière de réseaux :

- sur des îlots, immeubles vacants depuis des années ;
- si une opération de 20, 30 logements est réalisée, elle va nécessiter une adaptation du réseau, son recalibrage, sa réparation... ce qui est parfois difficile en raison de la difficulté d'accès au réseau, de son ancienneté...

*PLANS DES RESAUX EN CENTRE VILLE/PSMV : voir plan annexe 1/750<sup>e</sup> (Régie des Eaux, 04/2024)*

#### **Fonctionnement du réseau**

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 80,34 km de réseau unitaire hors branchements,
  - 67,55 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 147,89 km (142,23 km au 31/12/2020).  
47,95 km de réseau d'eaux pluviales sont également entretenus.

Les diamètres des réseaux unitaires et eaux usées varient entre 50 et 800 mm.

Les matériaux sont divers, principalement PVC, fonte et béton armé.

L'ensemble des réseaux communaux comporte :

- 1 bassin d'orages (place voltaire),
- 8 déssableurs (Place Voltaire, Corps de Garde, Rue Durolle, Château Gaillard, Bellevue, Les Garniers, Tamier et Cité Montagnier),
- - 28 postes de relèvement, tous télésurveillés : ils permettent de relever les eaux usées en direction des stations d'épuration compte-tenu de la topographie de la ville

## **Stations d'épuration**

Le service gère 7 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

Les eaux usées, recueillies dans le périmètre du PSMV, sont acheminées vers la station d'épuration de Sauvage Billetoux.

### **La station d'épuration de Sauvage-Billetoux, mise aux normes en 2007, a une capacité de 20000 EH.**

*4367 abonnés sont raccordés à cette station, soit 15409 habitants.*

Les performances de traitement de cette installation permettent ainsi à la Collectivité de restituer des eaux au milieu naturel (rivière Dore), qui respectent les normes européennes de rejet.

Malgré les travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement ces dernières années, la station d'épuration de Thiers est en surcharge hydraulique et il est nécessaire d'éliminer les eaux claires parasites

## **Conformité de la performance des ouvrages d'épuration**

- Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 100.

## **LES TRAVAUX REALISES, EN COURS, PROGRAMMES**

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé en 1995, la ville de Thiers a entrepris un programme de renouvellement et de renforcement du collecteur de transfert, entre la station d'épuration et les ateliers municipaux et du réseau de collecte principal de la commune dit «collecteur Durolle ».

Afin de réactualiser le programme de travaux pluriannuel, une mise à jour du schéma directeur d'assainissement a été entreprise en 2011, approuvé le 15 mai 2013.

Deux grandes thématiques peuvent être distinguées dans le nouveau programme qui s'étend de 2012 à 2025 :

- D'une part, la réduction des rejets directs au milieu récepteur,
- D'autre part, les réductions d'eaux claires parasites permanentes.

**Le zonage d'assainissement de la ville de Thiers** définissant les secteurs desservis par des réseaux d'assainissement collectif, a été approuvé en 2005.

Le schéma directeur d'assainissement et le programme de travaux 2013-2023 a été approuvé le 15 mai 2013 par délibération du conseil municipal.

**Le conseil municipal a lancé par délibération du 17 décembre 2024, l'étude du schéma directeur d'assainissement collectif et de mise à jour du zonage d'assainissement**, afin de prendre en compte les points suivants ,

- les contraintes techniques et financières n'ont pas permis à la ville de réaliser de nombreux investissements programmés entre 2013 et 2023;
- malgré les travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement ces dernières années, la station d'épuration de Thiers est en surcharge hydraulique et il est nécessaire d'éliminer les eaux claires parasites ;
- une étude diagnostique est valable 10 ans, il est donc nécessaire de la mettre à jour et d'établir un nouveau schéma directeur d'assainissement afin d'instaurer un nouveau programme de travaux;
- le zonage d'assainissement de la ville de Thiers définissant les secteurs desservis par des réseaux d'assainissement collectif, approuvé en 2005, nécessite également d'être actualisé;
- le service Eau Environnement Forêt de la Direction départementale des territoires du 1<sup>er</sup> juin 2024, joint à l'analyse du bilan annuel de fonctionnement du système d'assainissement de l'agglomération de Thiers au titre de l'année 2023, demande au conseil Municipal de valider l'engagement de ces études par délibération ;

### **Dans le périmètre du PSMV**

**Plusieurs opérations de renouvellement de réseaux d'assainissement ont été réalisées dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain :**

- En 2012 :renouvellement des réseaux d'assainissement de la rue du 4 septembre, de la rue du bourg et de la rue Conchette,
- En 2013 : Renouvellement et mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue d'Alger et de la rue Anna Chabrol,
- En 2015 : Renouvellement des réseaux d'assainissement de l'ilot Mercière (en cours),
- En 2016 : Renouvellement et mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue du Pirou, de la place du Pirou.

**2024**

**Les travaux prévus** sont essentiellement des travaux d'amélioration du réseau :

Les travaux programmés correspondent à la continuité de l'ensemble des travaux réalisés précédemment avec la mise en séparatif de la rue de la Fraternité, le raccordement de la rue de l'industrie et de l'impasse Montmillant sur le nouveau collecteur « Durolle », et plusieurs opérations visant à supprimer les eaux claires parasites du centre-ville.

Enfin, la suppression de l'ancien collecteur dans le lit de la Durolle, est également programmée, en vue de mettre, la vallée du Creux de l'enfer et de son patrimoine historique en valeur.

#### **L'assainissement non collectif**

La gestion du service public d'assainissement non collectif est assurée par la communauté de communes TMD.

Actuellement, le service traite les dossiers d'installations neuves et de réhabilitation.

Les travaux prévus sont liés aux travaux inscrits dans le programme Anru et des mises en conformité au cas par cas sont réalisés.

Les travaux prévus :

- Dans le plan pluri annuel assainissement du schéma de 2013 : rue du Transvaal, déconnexion des eaux claires parasites permanentes (séparatif), rue Durolle
- Dans le cadre de l'Anru les réseaux humides devront être renouvelés
- Les conduites d'eau potables sont aussi à renouveler et les compteurs à sortir des habitations

**2024 : reprise d'un réseau qui traverse la rue Dumas pour aller à la rue Barante.**

440 installations d'assainissement recensées suite à la mise à jour du fichier des abonnés.

**Le périmètre du PSMV n'est pas concerné par l'assainissement non collectif**

## **Le réseau d'eaux pluviales**

source : ville de Thiers, 2016, 2021

**Les eaux pluviales s'écoulent vers la Durolle et vers la Dore.**

**Le centre historique se situe sur un point haut, il ne subit pas d'écoulements de pluie problématiques.**

**Très peu de réseau séparatif dans le PSMV**

La longueur totale du réseau de collecte des eaux pluviales est de 50 km sur la commune de Thiers. Il n'existe pas de bassin de rétention dans le périmètre du PSMV.

**Les services de la collectivité ne relèvent pas de difficultés concernant la gestion des eaux pluviales dans le secteur du PSMV.**

#### **Qualité des eaux**

source : Etude diagnostique des systèmes d'assainissement de la ville de THIERS  
Rapport de phase 2 : Mesures sur les réseaux et le milieu naturel

4 points ont été observés depuis 2005 pour estimer la qualité des eaux de la Durolle par temps sec et par temps de pluie.

Sur la ville la qualité des eaux s'est nettement améliorée, grâce aux travaux réalisés sur le collecteur de la Durolle.

Cette canalisation très ancienne, endommagée, percée, au fond du lit de la Durolle, générait des pollutions des eaux de la Durolle, impactant le réseau hydrographique de la rivière et de celle de la Dore.

**Ces travaux ont permis de raccorder les riverains, d'améliorer la qualité des eaux de la Durolle et le rendement de la station : on a réduit l'arrivée « d'eaux claires » dans la station STEP.**

**Impact des rejets de pollution sur la qualité des cours d'eau / mesures sur le milieu récepteur**

Le suivi de la qualité des cours d'eau sur la commune de Thiers a été initié en 2003 et se poursuit dans le cadre du contrat d'agglomération.

#### **Résultats pour la Durolle**

Les objectifs de bonne qualité des eaux pour les paramètres physico-chimiques sont respectés. En revanche, le résultat des IBGN pratiqués reste moyen. On ne note pas de dégradation sensible de la qualité des eaux entre l'amont et l'aval des réseaux de Thiers malgré la persistance de rejets directs d'eaux usées.

#### **Résultats pour la Dore**

A l'instar de la Durolle, la Dore ne présente pas de dégradation notable de sa qualité physico-chimique au droit de Thiers. Aucun paramètre ne s'avère déclassant au regard de l'objectif de bonne qualité des cours d'eau.

## **LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS**

---

*Source : Rapport annuel d'activité de l'année 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination et traitement des déchets ménagers et assimilés, CCTDM*

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés est assurée en régie par la collectivité.

La compétence traitement est transférée au VALTOM pour l'ensemble des 30 Communes du territoire.

En 2022, la CCTDM assure 3 types de collecte en porte à porte :

- la collecte des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire ;
- la collecte du tri sélectif sur l'ensemble du territoire ;
- la collecte des cartons des professionnels pour la commune de Puy-Guillaume.

**En centre-ville de Thiers les ordures ménagères sont disposées dans des bac bordeaux et de sacs noirs.**

**La collecte des ordures ménagères se fait 2 fois par semaine (mardi, vendredi). La collecte sélective des déchets recyclables (bac jaune) se fait 1 fois par semaine (mercredi).**

Les ordures ménagères sont acheminées vers les centres de transfert en régie, puis vers le site de valorisation énergétique de VERNEA à Clermont-Ferrand (63) par un prestataire.

Les emballages issus de la collecte sélective sont acheminés vers les centres de transfert en régie, puis jusqu'au centre de tri de la société Paprec Auvergne Echalier à Clermont-Ferrand par un prestataire.

La collecte des cartons des professionnels est acheminée à la déchèterie de Puy-Guillaume en régie.

Les points d'apport volontaires : verre (colonne), textile (colonnes, contractualisation avec les associations Le Relais et Emmaüs), collecte sélective carton (colonnes).

### **Dans le secteur du PSMV,**

les colonnes à verre sont situées :

- rue de Barante,
- HLM Béranger
- rue Fernand Forest
- rue de Lyon
- place St-Exupéry
- place St-Genès
- rue St-Roch
- faubourg de la Vidalie.

les colonnes à carton sont situées :

- rue Fernand Forest (sous les remparts)
- place de la Mutualité (sous l'Ophis)
- rue François Mitterrand (dans la « dent creuse »)

### **La déchetterie :**

La CCTDM compte 4 déchèteries sur l'ensemble de son territoire (Thiers, Courpière, Saint-Rémy et Puy-Guillaume).

Depuis 2003, **la déchetterie située à Sauvage Billetoux** est gérée par CCTDM. La déchetterie accepte tous les administrés ainsi que les artisans moyennant une redevance à chaque dépôt.